Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Recu en préfecture le 13/04/2023

Publié le 13/04/2023

ID: 039-213905615-20230406-12_2023-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU JURA

Arrondissement de SAINT-CLAUDE

Canton de MOIRANS-EN-MONTAGNE

Commune de VILLARDS-D'HÉRIA N° INSEE 39 561

> Délibération N° 12-2023

Nombre de Membres

en exercice: 9 présents: 9 votants: 9

ayant donné procuration: 0

absents excusés: 0

absents: 0

Date de convocation :

31/03/2023

Date d'affichage :

31/03/2023

Objet de la délibération

Tarifs municipaux

Extrait du Registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 18 heures 30,

Étaient présents : Jean-Robert BONDIER, Michaël MARILLIER, Aïcha BURDAIRON, Alain MOISSONNIER, Rachel HUGUES, Jan VINCENT, Gilles VINCENT, Floriano DE MATOS, Dominique LACROIX,

Les conseillers présents formant la majorité de membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

M. Alain MOISSONNIER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Président de séance : M. le Maire, Jean-Robert BONDIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le contexte actuel d'inflation ;

Sur proposition du Maire;

Le secrétaire de séance

Alain MOISSONNIER

Après en avoir délibéré par scrutin ordinaire à mains levées, le conseil municipal

DÉCIDE

De maintenir les tarifs municipaux actuels en vigueur.

AUTORISE

Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à VILLARDS-D'HÉRIA, le 06/04/2023

Pour extrait conforme, le Maire, Jean-Robert BONDIER

Résultat du vote

- pour : 9 - contre: 0 - abstention: 0